

La Gazette de Caderonne

Numéro 9

15 février 2001

Bimensuel

Dans ce numéro

Rédactrice Céline JALLAIS

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| p.1 | l'Edito <i>par Bruno Lang</i> | p.3 | Temps forts de la vie culturelle 2001 |
| p.2 | Nouvelles du Front : <ul style="list-style-type: none">• Il est permis de construire...• Les Companhs locaux• Les salariés arrivent• AG, mode d'emploi | p.4 | Extraits de presse <ul style="list-style-type: none">• Manifeste pour une économie à finalité humaine |
| | | p.4 | En bref |

A vos agendas

Assemblée Générale de Companhs de Caderonne

Lundi 26 février à 18h30

POLITIS - 2, impasse Delaunay - 75011 PARIS - métro Charonne

L'édito

par Bruno Lang

Quatre mois sans Gazette, je suis sûr que cela vous a manqué ! Les charges de travail ont été telles, qu'il a fallu faire des choix et la suspension durant cette période de ce lien en a été un. Je prie de m'excuser ceux qui non pas eu d'autres informations.

L'équipe s'étoffe et nous reprenons donc le rythme de deux fois par mois. Nouvelle rédactrice donc nouvelle formule sur quatre pages, où nous soulignons divers points importants de la quinzaine et insérons questions sur le projet et documents de réflexion ou/et de création.

Ces quatre mois nous ont permis de traverser la rivière des fondations et commençons à escalader la montagne de la construction.

Les Companhs présents au Forum Social Mondial de Porto Alègre, nous ont confirmé que notre action locale qui s'inscrit dans une économie à finalité humaine était relayée dans un projet global ce qui accentue encore plus notre détermination.

Nous avons le soutien de nouveaux partenaires comme le Secrétariat d'Etat à l'Economie Solidaire qui nous aide à réaliser l'ambitieux programme de préfiguration culturelle et obtenu une première reconnaissance locale par la Jeune Chambre économique de Carcassonne et du Pays Cathare.

La constitution du groupe local sera formalisée lors de l'Assemblée Générale, ce qui renforcera la gestion démocratique de l'entreprise.

Quant à la finalisation de la structuration juridique et la contractualisation entre les diverses structures, elle a pris plus de temps que prévues afin de respecter les intérêts qui pouvait sembler contradictoires de tous intervenants.

Ce montage, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement et qui peut servir de cas d'école, nous oblige aujourd'hui à accélérer la levée de fonds propres afin de lancer le plus rapidement possible le chantier des travaux.

Companhs de Caderonne
Domaine de Caderonne
11260 Espéraza - France

Tél : 04 68 74 73 66
Fax : 04 68 74 73 67
E.mail : compahns@caderonne.com

Nouvelles du Front

Il est permis de construire à Caderonne !

Le 2 février, Monsieur le Maire nous recevait pour discuter de l'épineux sujet du permis de construire nécessaire à la mise en route des travaux. Un os subsistait : trouver un accès au domaine autre que par la D118, axe particulièrement passager reliant Carcassonne à Quillan via Limoux. Autour de la table, outre Monsieur LAFITTE, maire d'Espéras et Bruno LANG, étaient présents Madame GARRIGUE (Sous-préfecture de Limoux), Monsieur MASSE de la DDE, Christian GENEIX de la DDAF, et Claude ALOS (architecte - *les Céphéides*) et Marc RITAS, secrétaire de Mairie. Tous ont finalement convenu de la possibilité de réaliser

l'entrée par la côte de Caderonne.

Cette solution présente plusieurs avantages :

1/ nous pouvons désormais travailler à l'organisation d'un parking paysager dans l'enceinte du domaine, 2/ un parking accessible aux cars se situe au bas de la côte, 3/ en quittant les lieux, les usagers traverseront Espéras, ce qui s'inscrit dans notre approche du développement local.

Outre ces points positifs, le plus important à l'issue de cette réunion demeure le dépôt du permis de construire enfin rendu possible. De quoi envisager les travaux à venir et la saison 2002 sous de meilleurs auspices !

Les Companhs locaux

Le 9 février avait lieu au domaine de Caderonne une réunion-repas tout à la fois sérieuse et sympathique dont le but était de constituer le groupe local de l'association. La volonté première : rassembler une vingtaine de personnes vivant sur la Haute-Vallée de l'Aude ou intervenant dans le département, intéressées par le projet et représentant les différents créneaux du développement local. Etaient ainsi rassemblés des agriculteurs, des entrepreneurs, des professionnels de la culture, des responsables associatifs et des

personnalités indépendantes. Après une présentation du montage juridique et financier du projet, Bruno LANG s'est attaché à parler de l'action de préfiguration culturelle menée en 2001. Quelques questions ont suivies mais le gros du débat s'est fait de manière informelle autour du buffet servi à l'issue de la réunion. Convivialité et échanges étaient au menu. D'ores et déjà plusieurs personnes ont exprimé leur volonté de faire partie du groupe local. Certaines d'entre elles sont pressenties pour faire partie du C.A.

Les salariés arrivent !

Après Bruno LANG, initiateur du projet, officiellement salarié depuis le 1^{er} décembre 2000 - mais super actif depuis bien plus longtemps-, c'est au tour de Céline JALLAIS de venir grossir les rangs des permanents de l'association. Après deux années passées à communiquer pour la fédération limousine des associations d'études et de protection de la nature, elle a été séduite par le projet et compte bien s'y investir. Ses missions : coordonner le pan publications, avec en premier lieu la rédaction de la Gazette (bi-mensuelle à

nouveau) et la création du site internet. Elle apportera également son soutien à l'organisation des activités culturelles et à la gestion administrative.

Bonne nouvelle de dernière minute : Bruno LEREBOURS, futur responsable de la Programmation culturelle, va pouvoir suivre la formation de gestionnaire de projet culturel nécessaire au poste qu'il occupera. Après plusieurs mois de travail sur son dossier en lien avec la DDTEFP et l'ANPE un Stage Individuel de Formation a finalement été obtenu. OUF !

Assemblée Générale : mode d'emploi

Comme annoncé en Une de la Gazette, notre association, tiendra son Assemblée Générale 2000 le lundi 26 février 2001 à Paris, un an après sa constitution. Sont conviés à cette grand' messe, l'ensemble des membres actifs de l'association. Compte-rendu de l'AG dans la Gazette, début Mars.

A l'ordre du jour :

- Rapports moral, financier et d'activité
- Echéances Financières
- Création de la coopérative
- Validation du pré-programme d'activités culturelles
- Election du Conseil d'Administration

Temps forts de la vie culturelle *Caderonnienne* en 2001

Une saison de préfiguration

Le pré-programme d'activités culturelles pour l'année 2001 s'affine. D'ores et déjà quelques dates s'affichent. A vos calepins !

- **Samedi 21 avril** : En parallèle au festival du Conte de Limoux, nous organisons **une soirée contes et légendes occitanes** à Espéraza avec 2 conteurs dont Alain Rouch. Le site de Caderonne n'étant pas encore habilité à recevoir quelque manifestation que ce soit, c'est le restaurant des Deux Musées qui accueillera cette soirée. Le maître des lieux s'engage à régaler nos estomacs de quelques tapas tandis que les conteurs nourriront notre imaginaire de quelques histoires dont ils ont le secret.
- **Dimanche 1^{er} juillet**, prépare ton panier ! La loi de 1901 porte beau ses 100 ans. Le 1^{er} juillet, date anniversaire, **le Pique-Nique du centenaire des associations** rassemblera toutes celles de la Haute-Vallée. Politis nous accompagnera par la présence de Jacques Bertin (ce qui fera plaisir à tous les fans de ce chanteur), rédacteur en chef du numéro spécial sur ce sujet. A signaler : un spectacle sur le thème nous est proposé. Nous en reparlerons.
- **Jeudi 19 juillet** : Réservez votre soirée et préparez-vous à bouger au son du tambourin ! Fabuleuse nouvelle, les **Fabulous Troubadors**, chanteurs occitans à la renommée grandissante viennent enflammer le Parc de Couiza avec d'autres musiciens « *pêchus* » des alentours. Une belle soirée estivale festive en perspective ! Prix d'entrée : 80 F
- **Vendredi 10 août - Mercredi 15 août** : Avant-goût des prochaines saisons, une préfiguration **l'Estanquet-animé*** devrait nous mettre l'eau à la bouche pendant 6 jours au Parc de Couiza. Au programme : des soirées spectacles alliant chanson, jazz, conte, musique classique (en collaboration avec des opérateurs culturels territoriaux). Au Menu : un bar à salades le midi, des glaces faites maison l'après-midi, grillades le soir, tout cela confectionné bien sûr avec des produits du cru.

* Auberge-spectacle : traduction libre occitano-française

Des projets d'édition

- Alain BELLET, auteur, écrit **une nouvelle « historico-polar »** se déroulant à Caderonne. Le manuscrit, remis en mars aura pour éditeur l'association. D'autres ouvrages sont en préparation. Le principe retenu est celui d'une diversité de présentation (format, papier, graphisme) permettant de s'adapter à chaque ouvrage et non celui d'une collection unique.
- Patricia BAUD, photographe, prépare **une sélection de photo des graffitis** présents sur les murs du grenier, réalisés en 1944, par les réfugiés espagnols abrités ici. Il est envisagé de contacter Michel DEL CASTILLO pour la rédaction de légendes bilingues. Sa signature donnerait une plus grande crédibilité à l'ouvrage engendré. Une exposition sera réalisée parallèle en à la sortie de ce dernier.
- Roland REMER, historien va réaliser **une monographie historique sur Caderonne** à partir des données historiques déjà publiées (sur Espéraza, le pays du Rasez ou plus généralement de la Haute Vallée). Bruno a déjà recueilli plusieurs ouvrages et poursuit sa quête. Les extraits concernant Caderonne seront mis en ligne sur notre site Internet dès son ouverture en mars.
- Emmanuel DARLEY, écrivain résidant à Limoux, a eu l'idée de rassembler des anciens de MYRIS afin de les faire s'exprimer par le biais d'un **atelier d'écriture de création**. Companhs de Caderonne propose de travailler en co-production avec l'auteur. De là devrait découler l'écriture d'un livre, une expo photos et la réalisation d'une pièce de théâtre sur la mémoire ouvrière.

Nous travaillons également à l'organisation d'une rencontre sur le thème « Nouveau développement des territoires ruraux et Economie Solidaire » à la Toussaint 2001. L'intérêt manifesté par Le Centre de Formation Populaire à Montréal pourrait donner un caractère plus ouvert en l'élargissant à la communauté francophone. A suivre...

Extraits de Presse

Manifeste pour une économie à finalité humaine

Les lignes qui suivent sont extraites d'un article du Monde Diplomatique de Février 2001. Une réflexion post Porto Allegre qui correspond assez bien avec notre vision du monde en général et de l'économie solidaire en particulier.

« A la logique froide de l'appareil économique répond la logique vivante et non moins rigoureuse qu'inspirent les impératifs de la finalité humaine. L'économie n'a de sens que par rapport à ce but ». [...]

« Aux principes d'une économie fondée sur la rentabilité du capital financier, il faut opposer des critères d'investissement et d'échanges fondés sur les impératifs de la finalité humaine ». [...]

« Aux prétendus avantages comparatifs naturels, nous opposons la nécessité de prendre en compte l'inégalité des conditions dans lesquelles les êtres humains produisent (avec) un traitement économique favorable aux plus désavantagés ».

« A la clause de la nation la plus favorisée de l'OMC nous opposons le droit des peuples à s'organiser librement en vastes communautés de nations solidaires selon des modalités destinées à éviter tout effet de domination des plus puissants sur les plus faibles ». [...]

« Contre la clause du traitement national, nous revendiquons le droit des nations à protéger leurs activités vitales à mettre en valeur, comme elles l'entendent, leur territoire et à préserver ou à construire leur autosuffisance alimentaire contre l'invasion dévastatrice des agricultures industrialisées. [...]

« Face à l'emprise de la rentabilité marchande, nous proclamons la prééminence des droits fondamentaux de la personne, de l'utilité sociale et de l'intérêt général ». [...]

« Les fusions, acquisitions et concentrations susceptibles de remettre entre les mains d'intérêts particuliers des pouvoirs parfois supérieurs à ceux des Etats, doivent être rigoureusement limitées, voire démantelées. C'est là le champs du secteur public ».

« Au règne sans partage de la seule rationalité individuelle, nous opposons les principes de l'économie plurielle. D'où les orientations d'une action politique visant à remettre l'économie à sa place, au service de la communauté humaine [et à] assurer la suprématie des valeurs socioculturelles sur les valeurs marchandes ».

« [Nous revendiquons] la suprématie de la fonction politique sur la fonction économique. Les accords commerciaux doivent être subordonnés au respect des conventions internationales relatives aux droits individuels et sociaux de la personne, comme à celui de l'environnement ».

« A l'internationale de l'argent, nous opposons un nouvel internationalisme visant au rassemblement de la communauté humaine et s'assignant un triple impératif de solidarité :

- Solidarité entre les peuples du monde par l'annulation de la dette publique des pays pauvres et par le renforcement de l'aide internationale
- Solidarité des êtres humains au sein de chaque nation ou communauté de nations, par une réduction des temps de travail permettant de donner un emploi à tous
- Solidarité des êtres humains à travers les génération par la mise en place de politiques de protection de la nature et de développement durable ».

« Et voici que ces mobilisations sporadiques se transforment en une force de proposition permanente... »

Extraits de *Manifeste pour une économie à finalité humaine*,
René PASSET, Président du comité scientifique d'ATTAC,
LE MONDE DIPLOMATIQUE, février 2001

En Bref

Mission : Identification

Tout un travail s'engage autour de la communication. Avec la contribution de Ghislaine GOMARD, infographiste, et de Mireille CERBONI (Agence MC3 à Toulouse), nous réfléchissons à la création d'un logo qui nous colle à la peau et à l'élaboration d'une charte graphique définie. Tout cela nous servira pour l'ensemble des travaux d'édition en cours et, dans un proche avenir, pour l'homogénéité de nos supports de communication quels qu'ils soient : gazette, site Internet, programmes culturels, affiches, banderoles

La Gazette de Caderonne bulletin bi-mensuel d'information interne / externe de l'Association **Companhs de Caderonne**
Domaine de Caderonne - 11260 ESPERAZA - tel : 04 68 74 73 66 - fax : 04 68 74 73 67 - e.mail : caderonne.lang@wanadoo.fr
Rédaction : Céline JALLAIS et Bruno LANG en liaison avec l'ensemble des Companhs - Imprimé et diffusé par nos soins. Fév.01